

Quand l'enseignement supérieur rencontre les territoires : les Ateliers hors les murs



Un **Atelier hors les murs**, c'est la rencontre entre des équipes d'étudiants de disciplines différentes (architecture, paysage, urbanisme, agronomie, sociologie, design, artisanat...) et les acteurs d'un territoire soucieux de renouveler la réflexion sur leur projet local.

D'une perte de vitesse des petites communes...

L'approche territoriale et patrimoniale constitue un enjeu majeur pour l'ensemble des acteurs : élus, habitants, professionnels, associations... non seulement pour améliorer la qualité du cadre de vie, mais aussi pour favoriser un dynamisme économique et culturel. Le rapport Yves Dauge publié en décembre 2016 alerte les politiques publiques sur la perte d'activité, le déclin démographique et économique de petites villes rurales pourtant dotées de richesses patrimoniales paysagères, urbaines et architecturales indéniables.

Relever le défi de la revitalisation des centres-bourgs, c'est appréhender les problématiques d'aménagement, de mobilité, de logement, d'économie locale, d'alimentation locale, d'agriculture péri-urbaine, de gestion des ressources mutuelles, d'énergie... et définir des stratégies cohérentes à une échelle plus large que celle du centre-bourg lui-même afin d'apporter des réponses mieux adaptées.

... vers un renouveau grâce au regard étudiant

Les Ateliers hors les murs consistent à mobiliser des équipes d'étudiants, de disciplines différentes : architecture, écologie, paysage, urbanisme, agronomie, économie, design, développement local, sociologie, environnement, aménagement du territoire, etc. pour conforter l'élaboration d'un projet local avec les acteurs. En immersion pendant une semaine dans une commune ou une communauté de communes volontaire, les étudiants encadrés par leurs enseignants seront amenés à dialoguer avec les habitants, les élus, les responsables associatifs, les commerçants et les agriculteurs, à s'imprégner du patrimoine et des enjeux pour faire émerger les premières orientations d'un projet local, proposer des pistes de développement ou une réflexion prospective aux élus locaux.

C'est l'occasion **pour les étudiants** de se confronter à la complexité d'un territoire, d'expérimenter le lien entre enseignement théorique et application sur le terrain, ainsi que d'élargir la réflexion par le champ pluridisciplinaire avec un accueil chaleureux et une bourse de 2 500 euros en soutien de l'atelier.

C'est l'occasion **pour le territoire**, Parc naturel régional ou Petite ville de demain, de bénéficier d'un oeil nouveau sur ses enjeux, avec un accompagnement en ingénierie plus souple, et de mobiliser l'ensemble des acteurs pour faire émerger une vision de projet local partagé.

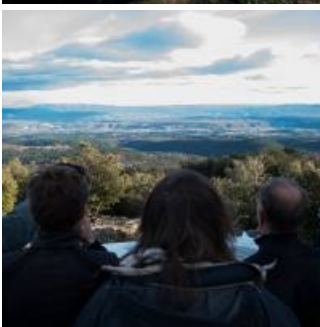
Déjà une 40aine d'ateliers ont eu lieu depuis 2018 partout sur le territoire national !

Pour + d'informations : [le carnet de route des ateliers](#).

Cahiers et bonnes idées, en route !

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France, en partenariat avec l'État, renouvelle l'appel à candidatures auprès de toutes les filières (licence, master, BTS, IUT, STS...) des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (universités, instituts, écoles normales supérieures, écoles d'ingénieurs, écoles d'art, grands établissements...).

Pour + d'informations : [l'appel à manifestation d'intérêt](#).





Repères

Les Ateliers hors les murs, c'est :

- ✓ Une démarche gage de qualité depuis 2018
- ✓ Une assistance de la Fédération toute l'année
- ✓ Deux sessions de candidature en 2024 :
 - > sélection de milieu d'année : candidatures attendues jusqu'au 14 juin
 - > sélection de fin d'année : candidatures attendues jusqu'au 27 septembre

Contact

L'équipe de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France se tient à votre disposition pour tout échange, demande d'information complémentaire et aide au montage de projet. Les candidatures sont à envoyer directement à la Fédération :

Bastien GALANT : bgalant@parcs-naturels-regionaux.fr / 06.59.61.58.81

Fabien HUGAULT : fhugault@parcs-naturels-regionaux.fr / 06.99.93.82.91

Nicolas SANAA : nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr